



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DU PROCESSUS DE LABELLISATION



6 mai 2026



INTRODUCTION

PAR FRÉDÉRIQUE WAGON,
DIRECTRICE EXECUTIVE DE L'ENGAGEMENT, SEMMARIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES MARCHÉS DE GROS DE FRANCE



« L'ambition du collectif
avec le déploiement
de ce nouveau label sectoriel »



LE LABEL MARCHÉ DURABLE A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le référentiel s'adresse à **tous les grossistes, importateurs et producteurs, équipementiers et services d'un marché de gros / M.I.N.**, des filières alimentaires et horticulture.



UN LABEL SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOUS

Ce label RSE sectoriel est basé sur la norme ISO 26000 et prend en compte les contraintes de vos **métiers**. Il a été coconstruit par la SEMMARIS, la Fédération des Marchés de Gros de France, des opérateurs de Rungis et AFNOR Certification. Le label Marché Durable est attribué pour une **durée de 3 ans**.

Il intègre le principe d'amélioration continue (PDCA : Plan, Do, Check, Act).

Le label, initié à Rungis, est déployé sur les marchés de gros de France.

A terme le label pourra être déployé sur les marchés de plein vent.

6 FILIÈRES PRINCIPALES AVEC DES OBJECTIFS À ATTEINDRE ADAPTÉS

Fruits et légumes, Produits Carnés et Produits Laitiers, Marée, Horticulture, Equipementiers et Services, Multifilière



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

L'AMBITION DE CE NOUVEAU LABEL RSE SECTORIEL

- **Projet coconstruit par AFNOR Certification, la SEMMARIS, des opérateurs des différents secteurs du Marché de Rungis, avec le soutien de la Fédération des Marchés de Gros de France ; les phases pilotes avec les opérateurs ont permis d'améliorer le référentiel.**
- **Objectif stratégique pour les marchés de gros :**
 - ⇒ bâtir un système alimentaire plus résilient avec les opérateurs
- **Lancement national le 18 septembre 2025 : 19 labellisés, 200 participants à l'événement !**
- **25 labellisés à date, et une vingtaine d'opérateurs en cours de labellisation sur les marchés de gros de France, à Rungis, Lyon Corbas, Bordeaux Brienne, Lille, Agen, Toulouse, Chateaurenard...**

BUT DU LABEL

- **Accompagner les opérateurs des marchés de gros vers plus de durabilité, et les engager dans une démarche RSE.**
- **Renforcer l'attractivité de l'offre de l'ensemble des opérateurs des marchés de gros par un label de durabilité, qui pourra s'étendre à l'ensemble des marchés de plein vent.**
- **Le nombre d'opérateurs labellisés permettra de donner plus d'impact et plus de valeur au label.**

FONCTIONNEMENT DU LABEL MARCHÉ DURABLE

PAR ALIX FRANCO,
CHEFFE DE PROJET RSE



alix.franco@semmaris.fr



LE LABEL MARCHÉ DURABLE QUE PEUT-IL VOUS APPORTER ?

Gagner en compétitivité

1 Le label Marché Durable est **une réponse concrète et efficace aux exigences grandissantes de vos clients et prospects en matière de durabilité** : un vrai plus pour gagner de nouvelles parts de marché.

Donner de l'élan à votre stratégie

2 Le label inscrit votre entreprise dans une stratégie vertueuse à court, moyen et long terme : le travail d'audit est précieux pour vous aider à mieux appréhender votre écosystème et **à piloter votre performance de façon transversale**.

Anticiper la réglementation et se mettre en conformité

3 La démarche d'amélioration continue vous incite à faire le point régulièrement sur les questions réglementaires (décret tertiaire, directive CSRD...) : se poser les bonnes questions au fil du temps vous permet d'**anticiper les enjeux de conformité** et les évolutions réglementaires.

Sortir du lot sur votre territoire

4 Le label Marché Durable est un levier pour être identifié comme un **acteur durable et responsable sur votre territoire** : vous pouvez ainsi vous différencier et émerger face à la multitude de labels existants.

Attirer et fidéliser les talents

5 Prouver que vous êtes soucieux de votre impact sur les domaines sociaux et environnementaux vous permet de **marquer votre engagement auprès des collaborateurs actuels et futurs**.

Améliorer vos conditions auprès des banques et assurances

6 Primes d'assurance optimisées, conditions de financement plus avantageuses.... Vos partenaires peuvent valoriser **la réduction de vos risques environnementaux et sociaux**.





LE LABEL MARCHÉ DURABLE

QUEL EST LE PRINCIPE DU RÉFÉRENTIEL ?

DES ENGAGEMENTS CONCRETS ET TRANSVERSAUX

Le label Marché Durable rassemble les entreprises qui agissent de façon responsable et durable.

Il s'appuie sur **11 engagements**, répartis sous **3 thématiques**:

- ☐ **Gouvernance** (3 engagements)
- ☐ **Respect des hommes et impact territorial** (2 engagements)
- ☐ **Environnement** (6 engagements)

EXIGENCE ET SOUPLESSE AU CŒUR DU PROCESSUS

6 engagements à valider pour accéder au label.

Le label est noté sur 1 000 points et intègre **3 niveaux**, avec un **objectif d'amélioration continue**



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

LES 3 THÈMES ET LES 11 ENGAGEMENTS

GOUVERNANCE

(250 points)



1.1

Vision, stratégie et performance durable

1.2

Dialogue et communication avec les parties prenantes

1.3

éthique et promotion responsable

RESPONSABILITÉ DES HOMMES ET IMPACT TERRITORIAL

(250 points)



2.1

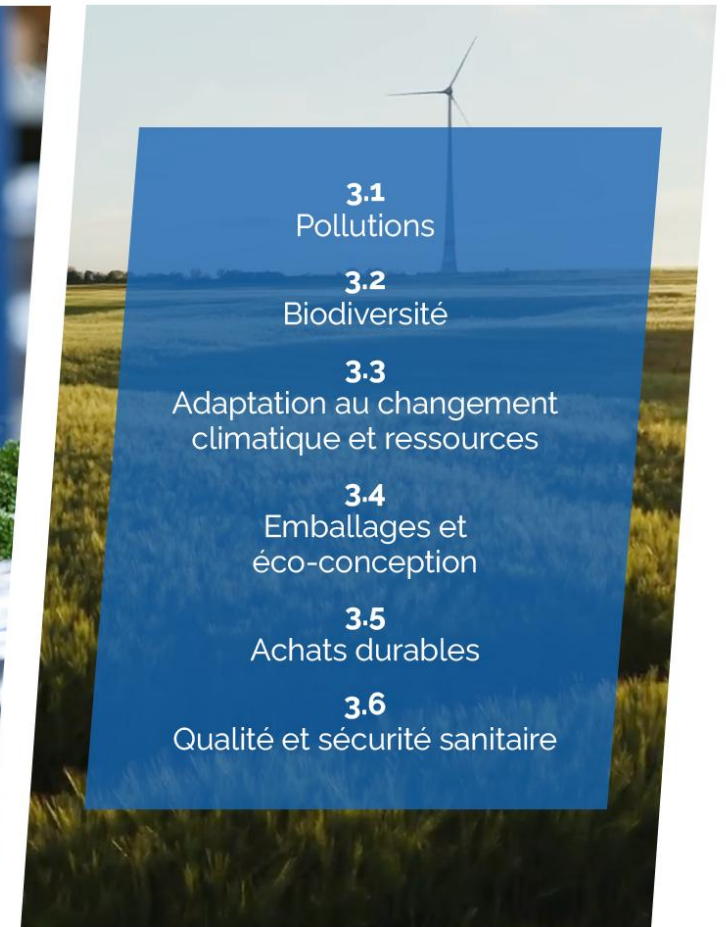
Respect des salariés et des producteurs

2.2

Impact territorial

ENVIRONNEMENT

(500 points)



3.1

Pollutions

3.2

Biodiversité

3.3

Adaptation au changement climatique et ressources

3.4

Emballages et éco-conception

3.5

Achats durables

3.6

Qualité et sécurité sanitaire



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

EN PRATIQUE : À QUELLES QUESTIONS VOUS ATTENDRE ?

6 engagements à valider pour accéder au label.	Vision, stratégie et performance durable	Respect des salariés et des producteurs	Impact territorial	Impact carbone, adaptation et atténuation au changement climatique, gestion des ressources	Achats durables	Qualité et sécurité sanitaire
Exemples de questions auxquelles vous aurez à répondre →	Avez-vous réfléchi à la durabilité de vos activités en termes de risques et d'opportunités ?	Quel est le parcours d'intégration des nouveaux salariés ?	Comment êtes-vous impliqué sur votre territoire ?	Est-ce que vous effectuez un suivi des ressources consommées , tant sur le plan quantitatif que qualitatif ?	Quels sont les critères sociaux et environnementaux qui sont pris en compte dans vos achats ?	Comment sont gérées les réclamations clients sur la qualité et la sécurité sanitaire ?
Exemples de preuves que vous pourrez apporter →	✓ Organigramme avec référent RSE.	✓ Livret d'accueil ou compte-rendu de réunion avec le personnel.	✓ Preuves d' invitation et de participation à des événements locaux, ✓ Partenariats associatifs ou institutionnels locaux.	✓ Tableau de suivi des consommations (énergie et eau).	✓ Exemple de contrat fournisseur .	✓ Suivi des réclamations clients.

De l'autodiagnostic à la labellisation

PHASE 1 : Dépôt d'un acte de candidature	PHASE 2 : Autodiagnostic	PHASE 3 : Préparation de l'évaluation	PHASE 4 : Evaluation sur site	PHASE 5 : Obtention du label	PHASE 6 : Suivi de la démarche à 18 mois
• Dépôt d'un acte de candidature • Contractualisation avec l'AFNOR ➤ Validation du dossier de candidature	• Réception par courriel de l'accès à la plateforme de labellisation en ligne • Complétude en ligne par l'entreprise candidate de l'autodiagnostic, avec les preuves associées ➤ Transmission de l'autodiagnostic et des modes de preuves	• Attribution du dossier à un évaluateur (par l'AFNOR) • Validation de la date d'intervention • Élaboration du plan d'évaluation et règlement des modalités logistiques entre l'entreprise et l'évaluateur ➤ Validation des modalités d'intervention	• Évaluation réalisée sur site par l'évaluateur (série d'interview qualitatives) • Validation de la concordance entre le déclaratif de l'autodiagnostic et les pratiques observées • Prise en compte des spécificités métier ➤ Réunion de clôture sur site	• Réception d'un premier rapport avec échange entre l'évaluateur et l'entreprise évaluée • Finalisation par l'AFNOR du rapport et de la notation obtenue • Avis d'attribution du label ➤ Obtention du label « Marché durable » (et niveau) d'une durée de 3 ans	• Echange à distance après 18 mois pour suivre et évaluer la montée en compétence de l'entreprise sur le référentiel ➤ Ne donne pas lieu à une réévaluation de la note



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

PRÉSENTATION DE L'AFNOR ET DU LABEL - MARCHÉ DURABLE



Par **MARIANNE JEANDIDIER**
OLIVIER GRAFFIN, experts RSE

afnor
GROUPE



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

AFNOR : UNE DIMENSION INTERNATIONALE

L'ensemble de nos activités sont déployées hors des frontières hexagonales



500 PRESTATIONS

Certification et évaluation
de système de management,
produits, services et
compétences

+ 60 000 sites certifiés

dans + de 100 pays

1800

auditeurs et évaluateurs



dont **850**
à l'international

40

IMPLANTATIONS
dans le monde



2 MARQUES
à forte notoriété



Exemplaire ★★★
AFNOR CERTIFICATION



Exemplary ★★★
AFNOR CERTIFICATION



Ejemplar ★★★
AFNOR CERTIFICATION



14

DÉLÉGATIONS
régionales

LE LABEL MARCHÉ DURABLE

POUR COMMENCER : QU'EST-CE QU'UN LABEL RSE ?

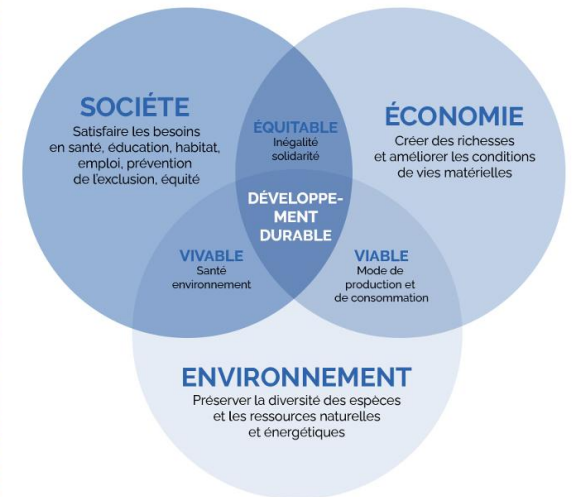
IL EST DEFINI PAR UNE NORME

- ❑ Attestation de garantie **délivrée par une tierce partie** ;
- ❑ Caractérise la démarche de Responsabilité Sociétale mise en œuvre par une entreprise **au sens des lignes directrices ISO 26000** ;
- ❑ Le label RSE **précise différents niveaux de maturité** par rapport aux dispositions d'un référentiel d'évaluations

LABEL : ÉVALUATION DE MATURITÉ

≠ CERTIFICATION DE CONFORMITÉ

QU'EST-CE QUE LA RSE ?
La Responsabilité Sociétale des Entreprises,
C'est la contribution des entreprises
au développement durable.





LE LABEL MARCHÉ DURABLE

AFNOR CERTIFICATION DÉPLOIE DES LABELS RSE

AU SEIN DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITÉS ET FILIÈRES



Le Label Engagé RSE

Fédérations des Entreprises d'insertion



Le Label RSE SCOP du BTP

Fédération des SCOP du BTP



Label RSE Proprement Engagés

AFISE



Label Coopérative So Responsable

La Coopérative Agricole



Label RÉUNIR RSE

REUNIR



Label Vignerons Engagés

Association Vignerons en Développement Durable



e-label Agences Actives

Association des Agences de Conseil en Commun



Label Human For Clients

INRC



Charte RSE

UNICEM



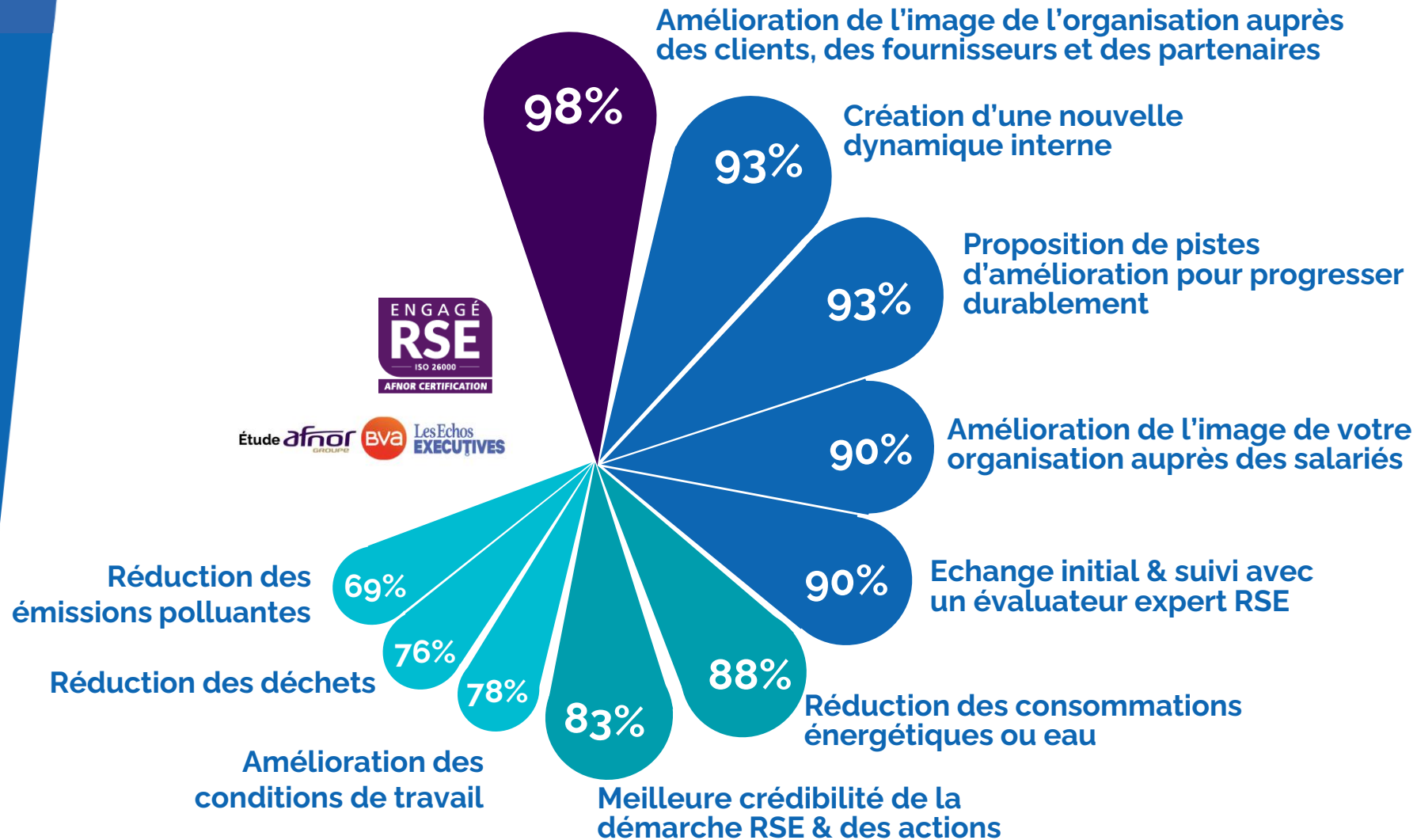
Spirits Valley RSE

Spirits valey



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

CE QU'EN PENSENT LES LABELLISÉS «ENGAGÉ RSE»



LES AUTRES BÉNÉFICES EXPRIMÉS

- 66% développement produits/services innovants
- 63% amélioration de la compétitivité
- 53% accès de nouveaux marchés
- 37% réduction des coûts de fonctionnement
- 37% réduction de l'impact sanitaire



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

TARIFS DE LABELLISATION

Tarif de labellisation par opérateur

Tarif par entreprise pour un auditeur certifié AFNOR si 4 entreprises minimum sont groupées pour les audits sur site sur une même semaine et de manière consécutive

Effectif de l'entreprise	De 1 à 20 salariés	De 21 à 50 salariés	De 51 à 150 salariés
Prix total des frais d'audit ½ journée sur site tous les 3 ans (frais de déplacement de l'auditeur inclus)	1 762,50 € HT	2 075,00 € HT	2 387,50 € HT
Prix total de l'audit intermédiaire à 18 mois (à distance, obligatoire)	625 € HT	625 € HT	937,50 € HT

Ces montants d'audit sur site (tous les 3 ans) et de conseil intermédiaire à distance (à 18 mois) rémunèrent les auditeurs et seront versés directement à l'AFNOR, avec une contractualisation.



LE LABEL MARCHÉ DURABLE

FOCUS SUR LA PHASE PILOTE MIN RUNGIS

De la théorie à la pratique

Nous avons réalisé une phase pilote de 6 mois pour que nous prenions le temps d'échanger et d'apporter les corrections pour que le label soit connecté à la réalité des entreprises.

Témoignages des retours d'audit

« Je vous remercie  pour l'excellent échange que nous avons eu lors de l'audit »

« Le rapport est très clair »

« Merci encore pour nos échanges qui vont très certainement nous permettre de progresser, sans jugement et dans la bienveillance »





MERCI !

Des questions ?